



Protocole pHARe au collège Gérard Philipe

publié le 22/03/2024

Chers parents, Chers élèves,

Nous vous invitons à prendre connaissance du protocole pHARe ("Programme de lutte contre le HARcèlement à l'Ecole"), présenté au Conseil d'Administration du 12 mars 2024 (cf. PJ).

L'équipe de veille au bien-être se présentera aux élèves très prochainement afin que chacun d'entre eux identifie les personnes-ressource.

D'une manière générale, sachez pouvoir compter sur notre attention portée au climat scolaire et au bien-être de nos élèves.

Nous restons à votre écoute.

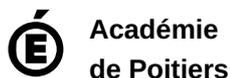
Cordialement,

C .DELMAS

Documents joints

 [protocole_de_veille_au_bien-etre-2](#) (PDF de 476.5 ko)

 [infographie_protocole_phare-2](#) (PDF de 180.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.